

## Concours des classes de défense et de sécurité globales

### 1. Objectif du concours :

Le concours vise à promouvoir la créativité des classes de défense et de sécurité globales de Nouvelle-Calédonie en réalisant des vidéos d'une minute maximum décrivant l'unité avec laquelle chaque classe est jumelée.

### 2. Éligibilité :

Le concours est ouvert aux classes de défense et de sécurité globales de Nouvelle-Calédonie.

### 3. Thème :

Les vidéos doivent mettre en valeur l'unité avec laquelle la classe est jumelée. Les aspects suivants peuvent être abordés :

- a. Les missions et les responsabilités de l'unité.
- b. Les équipements et les technologies utilisés.
- c. Les valeurs de l'unité.
- d. Les interactions entre les élèves et les membres de l'unité.

### 4. Durée et format de la vidéo :

Les vidéos doivent avoir une durée maximale d'une minute. Elles seront enregistrées sous format .mp4.

### 5. Soumission des vidéos :

- a. Chaque classe doit soumettre sa vidéo en format numérique, par FileSender, à l'adresse : [histoire-geographie@ac-noumea.nc](mailto:histoire-geographie@ac-noumea.nc)
- b. Les vidéos doivent être accompagnées d'une fiche d'inscription comprenant le nom de la classe, le nom de l'unité jumelée, le nom de l'enseignant responsable et un petit descriptif du projet.
- c. Les vidéos seront, après validation par le professeur responsable de la classe de Défense et le commandant de l'unité jumelée, mises sur les réseaux sociaux pour alimenter le critère « Nombre de *like* ».

### 6. Date limite de soumission :

Les vidéos doivent être mises en ligne **avant le 27 octobre 2023**.

### 7. Évaluation :

Les vidéos seront évaluées, fin octobre, par un jury composé des membres du COPIL du trinôme académique, en se basant sur les critères suivants :

- a. Créativité et originalité.
- b. Pertinence par rapport au thème.
- c. Qualité de la réalisation et de la présentation.
- d. Capacité à transmettre l'information de manière claire et concise.
- e. Nombre de *like*.

**8. Annonce des résultats :**

Les résultats du concours seront annoncés lors d'une cérémonie de remise des prix en novembre 2023 où les vidéos gagnantes seront projetées dans l'amphithéâtre de la base navale de Nouméa.

**9. Prix :**

Des prix seront décernés aux trois meilleures vidéos et un prix spécial du jury sera attribué.

**10. Droits d'utilisation :**

En participant au concours, les classes consentent à ce que leurs vidéos puissent être utilisées à des fins de promotion par le trinôme académique, y compris la diffusion sur les sites web ou les réseaux sociaux officiels du trinôme académique.

**11. Règlement final :**

Les organisateurs du concours se réservent le droit de trancher toute question non prévue dans le règlement et leur décision est finale.